

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**COMMUNE DE CABANAC-ET-VILLAGRAINS (GIRONDE)**

Date de convocation :
18/08/2025

Membres :

En exercice **18**

Présents : **14**

Votants : **16**

Date d'affichage :
26/08/2025

Date de publication :
26/08/2025

Le 25 août 2025 à 20h30 au foyer polyvalent

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Jean Georges CLAIR, Maire.

Étaient présents : Gabriel BEUGIN, Jean Georges CLAIR, Lionel COUBRA, Anne – Cécile DUCOSSON, Olivier FORÊT, Fabrice GUIRAUD, Nathalie KATSAMANTOU, Damien OBRADOR, Muriel PAILLER, Katia PÉDEMAY, Céline PELTIER, Tovo RABEMANANTSOA, Sophie SUBIRATS et Aurore VERDIER

Étaient représentés : Aurélia FOURNIER par Jean Georges CLAIR et Vincent NEVOT par Anne-Cécile DUCOSSON

Absents : Daniel BORDES et Carine LASSOUANE

Secrétaire de séance : Katia PÉDEMAY

DÉLIBÉRATION N° 2025-65

OBJET : Motion de soutien à la Maison de Santé Protestante de la fondation Bagatelle et au Centre de Soins de suite et de réadaptation L'Ajoncière

Vu le contexte actuel de la santé publique et l'importance des infrastructures sanitaires au plus près des besoins de la population,

Vu le projet initial de regroupement sanitaire « Bahia », qui devait être un hôpital civil et militaire au service de tous, impliquant la Fondation Protestante Bagatelle et l'hôpital militaire Robert-Picqué,

Vu la vidéo publiée par la Fondation Protestante Bagatelle le 14 juin 2025, dénonçant le désengagement de l'État de ce projet crucial de santé publique,

Vu l'investissement financier de 67 millions d'euros consenti par la Fondation Bagatelle pour la réalisation de ce projet, ainsi que les efforts considérables des professionnels de santé,

Vu les 1 600 emplois menacés dont 80 sur le seul site de l'Ajoncière à Canéjan, et les services vitaux en péril, notamment la maternité, les urgences et la réanimation,

Vu les négociations actuellement en cours et l'acceptation par le Ministère des Armées de la proposition de conciliation,

Considérant l'importance cruciale de maintenir une offre de soins de qualité et accessible à tous sur notre territoire,

Considérant les répercussions négatives potentielles sur la population locale en cas de fermeture de services essentiels,

Considérant les conséquences en termes d'emplois et d'offre de soins pour les habitants du territoire, avec un risque potentiel d'interruption de l'activité du centre de suites de soins et de réadaptation l'Ajoncière sur le territoire voisin qui emploie à ce jour 80 personnes,

Considérant les enjeux liés à la prise en charge des enfants et des adolescents confrontés à des besoins médicaux complexes ou à des suites de traitements lourds auxquels est censé répondre le

projet d'évolution du site de l'Ajoncière ayant reçu l'agrément de l'ARS

Considérant les efforts déployés par les professionnels de santé de la Fondation Bagatelle pour assurer la continuité et la qualité des soins,

EXPOSE

Depuis 2012, le projet « Bahia » visait à créer un partenariat public-privé entre la Maison de Santé Protestante Bagatelle à Talence et l'hôpital militaire Robert-Picqué à Villenave d'Ornon. Ce projet ambitieux devait aboutir à la création d'un hôpital civil et militaire, renforçant ainsi l'offre de soins sur le territoire.

D'ici la fin de l'année, le projet prévoyait notamment l'ouverture de nouvelles urgences, mais il y a quelques mois, contre toute attente, le Ministère de la Défense a annoncé son retrait, laissant la Fondation Bagatelle dans une situation financière précaire. Avec un investissement de 67 millions d'euros déjà engagé et 1 600 emplois menacés, les services vitaux tels que la maternité, les urgences et la réanimation sont désormais en péril. Des négociations sont en cours pour trouver des compensations financières, mais l'avenir du projet reste très incertain.

Cette situation est localement préoccupante. Incidemment, le centre soins de suite et de réadaptation « l'Ajoncière » qui accueille également une structure d'hébergement temporaire pour les plus de 60 ans appelée « Le Relais », basé à Canéjan, commune voisine de notre territoire, pourrait être potentiellement impacté.

Depuis plusieurs années, ce site est sous la menace d'une interruption de ses activités alors même que l'établissement vient de recevoir l'agrément de l'Agence Régionale de Santé (ARS) de Nouvelle-Aquitaine pour une évolution du site vers une offre de suites de soins pédiatriques. Près de 80 personnes travaillent quotidiennement en son sein.

Ainsi, le désengagement annoncé de l'État pourrait avoir des conséquences pour tout le bassin de vie aux alentours du Centre hospitalier et des impacts négatifs pour l'accès aux soins des habitants du territoire de la Communauté de Communes de Montesquieu.

Appeler à délibérer, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- d'exprimer son soutien plein et entier à la Fondation Protestante Bagatelle dans sa démarche pour assurer la pérennité de l'offre de soins sur la commune de Canéjan et plus largement sur le territoire,
- de demander à l'État et au Ministère des Armées de prendre toutes les mesures nécessaires pour garantir la viabilité financière et opérationnelle de la Fondation Bagatelle,
- de demander à l'État et au Ministère des Solidarités et de la Santé de respecter leurs engagements vis-à-vis de la Fondation Bagatelle, et notamment les perspectives d'évolution du site de l'Ajoncière vers une offre de soins pédiatriques,
- d'appeler à une résolution rapide et équitable des négociations en cours afin de préserver les emplois et les services de santé essentiels,
- de demander à M. le Maire de transmettre cette motion de soutien aux autorités compétentes et de suivre de près l'évolution de la situation.

Envoyé en préfecture le 27/08/2025

Reçu en préfecture le 27/08/2025

Publié le

ID : 033-213300775-20250825-2025_65-DE



POUR : 16

CONTRE : 00

ABSTENTION : 00

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

En mairie, le 25 août 2025

Le Maire



Jean Georges CLAIR

La secrétaire de séance



Katia PÉDEMAY